



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI (Abidjan, le 3 mars 2011)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Mesdames et messieurs bonjour. Bienvenue à ce point de presse. Je vais avoir un invité pour faire le point sur la situation des droits de l'homme. Il s'agit de Guillaume Ngefa, qui est en charge de la Division des droits de l'homme. Auparavant, je voudrais juste vous livrer quelques informations concernant la mission. Une fois n'est pas coutume, je vais commencer par des informations militaires. Dans le cadre du renforcement de ses capacités opérationnelles, notamment dans la protection des populations civiles, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a reçu mardi deux hélicoptères de combat de type Mi-24. Un troisième hélicoptère est attendu dans les tout prochains jours, conformément à la décision du Conseil de sécurité qui inclut aussi l'envoi de 2000 casques bleus supplémentaires. Je donne cette information pour que les populations ne soient pas surprises de les voir dans le ciel ivoirien. L'ONUCI tient à souligner que ces hélicoptères seront consacrés à des tâches de paix et de protection.

Au cours de la semaine écoulée, **864** patrouilles aériennes et terrestres ont été effectuées. Nous avons noté des blocages et des obstructions, mais globalement les missions ont été exécutées de manière satisfaisante.

Sur le plan humanitaire, les unités de la Force ont offert des soins médicaux gratuits à **473** patients ivoiriens et distribué **14000** litres d'eau potable. Vous le savez, depuis le 28 février dernier, les zones Centre Nord et Ouest sont privées d'électricité et par conséquent, d'eau. Devant cette situation qui s'ajoute à la crise humanitaire, qui voit l'accroissement du nombre de réfugiés et de déplacés internes ainsi que les menaces d'épidémies, l'ONUCI a donc décidé, dans la mesure de ses possibilités, de soutenir les populations en détresse dans les zones où elle est déployée.

Enfin et c'est une meilleure nouvelle, en collaboration avec les Agences du système des Nations Unies, A l'instar de toute la communauté internationale, l'ONUCI célébrera, le 8 mars prochain, la Journée Internationale de la Femme. Dans cette passe difficile que traverse le pays, la famille du système des Nations Unies veut ainsi exprimer sa solidarité aux associations et regroupements féminins de Côte d'Ivoire qui continuent de jouer un rôle de premier plan dans les efforts visant à sortir de la crise postélectorale.

Des manifestations éclatées seront organisées dans le pays profond partout où les conditions le permettront. Nos équipes seront aux côtés des valeureuses femmes qui aspirent à la paix, à la cohésion sociale, à la réconciliation nationale et au développement.

Avant de passer la parole à Guillaume, je voudrais vous présenter les excuses de M Choi, qui avait prévu aujourd'hui de faire une conférence de presse, sans savoir que le Conseil de sécurité allait avoir aujourd'hui des consultations sur la Côte d'Ivoire. Il

nous a paru plus sage d'attendre la fin de ces consultations et nous vous convoquerons pour une autre conférence de presse en temps opportun. Guillaume, vous avez la parole.

Guillaume Ngefa (Directeur adjoint de la Division des droits de l'homme) :

Mesdames et messieurs, bonjour. Avant de vous faire le bilan de la situation des droits de l'homme, je voudrais commencer par dire que l'ONUCI vient de publier un communiqué de presse dans lequel nous mettons en garde les auteurs de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Ce communiqué publié suite à la détérioration continue de la situation des droits de l'homme caractérisée par les affrontements armés dans l'ouest, à Yamoussoukro, et dans certains quartiers d'Abidjan. En ce qui concerne particulièrement la commune d'Abobo, des combats à l'arme lourde qui ont opposé les Forces de Défense de Sécurité au commando invisible ont fait au moins 26 morts et des dizaines de blessés parmi les populations civiles et provoqué le déplacement de plus de 200.000 personnes.

Plus inquiétant, ce sont des récents témoignages recueillis par ONUCI qui indiquent que des populations civiles sont depuis plusieurs jours empêchées par des éléments du commando invisible de quitter librement les zones de combats. Des familles entières, bloquées dans les lieux publics, des églises, paroisses, et vivent dans la peur, privées d'eau et d'électricité.

En outre, l'ONUCI a également observé une nouvelle flambée de violences caractérisées d'une part par des attaques ciblées contre l'ONUCI et son personnel à la suite de l'appel de Blé Goudé leaders des jeunes patriotes, et d'autre part, par des affrontements de rue entre des jeunes armés de La Majorité Présidentielle (LMP) et du Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP).

L'ONUCI, tient à rappeler que tous les faits susmentionnés constituent des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire et que leurs auteurs seront tenus individuellement responsables.

Quant à la situation générale de droit de l'homme, comme vous le savez, ces derniers temps, nous avons eu des affrontements violents ayant opposé des Forces de défense et de sécurité et d'autres insurgés à Abobo, dans certains quartiers d'Abidjan, à Daoukro, Touleupleu et Zouan-Hounien, ainsi qu'à Yamoussoukro. Tous ces événements ont fait au moins 50 morts que nous avons pu identifier, ne confondez pas avec les 26 morts que j'ai cité tout à l'heure, ces 26 morts sont inclus dans ces chiffres, ce qui amène aujourd'hui à 365 le nombre des personnes depuis la mi-décembre. Nous avons aussi observé un phénomène nouveau qui consiste non seulement à tuer les personnes en les brûlant mais aussi à brûler les corps des victimes. Cela est une tendance nouvelle. Au moins 3 personnes ont été brûlées vives, tandis que le corps de 2 individus tués à la machette ont été également brûlés. Par rapport à tous ces événements, l'ONUCI a continué à apporter son soutien aux victimes de ces violences y compris l'assistance médicale dans la limite de notre mandat. Nous avons aussi au cours de cette période enregistré 3 cas d'exaction dont une exécution sommaire extrajudiciaire, une arrestation arbitraire et un cas de mauvais traitement commis par des éléments des Forces nouvelles sur des individus qui sont perçus comme des informateurs du camp de M Laurent Gbagbo. Ces événements se sont passés à Korhogo et à Téhini, situé au nord de Bondoukou. Nous avons également relevé 5 cas d'arrestations arbitraires effectués par la police à

Yamoussoukro. Un autre fait ayant marqué l'actualité est la décision prise par 8 journaux perçus comme étant favorables au RHDP de suspendre leur publication. Il faut aussi noter qu'un technicien du journal « Notre Voie a également été tué à Abidjan, tandis qu'à San-Pédro, la gendarmerie a entrepris de confisquer les appels récepteurs d'ondes radio-télévisuelle. Tous ces faits, comme vous le savez ont comme conséquences directes, d'impacter sur la jouissance d'un droits fondamental : la liberté d'expression. Enfin je voudrais vous donner la situation d'hier. Nous avons remarqué que les affrontements ont eu lieu hier à Abobo, à Yopougon et Koumassi. Nous avons enregistré avec préoccupations la multiplication de barrages qui sont érigés illégalement d'ailleurs, par les jeunes patriotes. Nous avons remarqué aussi les nouveaux foyers inquiétants à Williamsville. Il y a eu trois à quatre morts et les auteurs de ces morts sont la police, les CRS et les jeunes patriotes. Et enfin, nous avons reçu avec inquiétudes des rumeurs persistantes disant que des jeunes recenseraient les habitants restés à Abobo soi-disant au nom de l'ONUCI. Ce n'est pas vrai. Je répète, le bilan des dernières 24 heures : nombre des morts : 7. Personnes portées disparues : 2 et 3 arrestations arbitraires. Merci beaucoup.

HT : Merci Guillaume. Si vous avez des questions pour Guillaume ou pour moi-même, nous sommes à votre disposition. Nous vous prions d'indiquer votre nom et l'organe de presse que vous représentez ici.

Ben Allah (Scotland tribune) : La première préoccupation est sur la question humanitaire à Abobo. Est ce que l'ONUCI prévoit de créer un corridor de sorte à pouvoir faire passer les gens qui souhaitent quitter Abobo dans un premier temps. Ceux qui y sont restés est-ce qu'il est possible de les ravitailler en eau, en nourriture etc. ou encore est ce qu'il est possible de dresser des tentes dans une certaine localité d'Abobo aux fins de secourir des personnes. Une autre préoccupation est relative à la dispute entre le camp proche du LMP du pouvoir sortant et l'ONUCI qui fait état de l'achat de deux hélicos biélorusses pour combattre aux cotés des forces sortantes du camp Gbagbo. Quelle est la réalité la dessus quand on lit dans la presse de ce matin que les Nations Unies auraient présenté des excuses sur la question pour s'être trompé sur le compte justement de cette préoccupation ?

HT: Pour la première question, nous sommes en train de travailler avec d'autres partenaires pour avoir un corridor pour deux choses, d'abord permettre a ceux qui le veulent de sortir ou d'entrer. Mais deuxièmement aussi, permettre une sépulture décente pour les personnes qui ont perdu la vie. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des corps qui jonchent les rues de certaine communes qu'ont ne peut pas enlever, c'est gênant pour tout le monde, sans compter les risques d'épidémies que cela pourrait entraîner. Mais vous savez, il est parfois difficile de concilier les humanitaires et les militaires. Les humanitaires veulent travailler sans assistance militaire et parfois c'est compliqué. Cependant nous sommes entrain de discuter de cette question et l'ONUCI va même demander une trêve à Abobo aux deux parties pour que les populations puissent être ravitaillées aussi bien en nourriture qu'en soins médicaux. Quant à la deuxième question, une voix plus autorisée que la mienne a déjà répondu, il s'agit du Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des Missions de maintien de la Paix, Alain Leroy, qui a expliqué les conditions dans lesquelles cette information est parvenue à New York. C'est à dire au siège des Nations Unies. Nous l'avons communiqué sur la base d'un rapport des experts, nous avons une équipe

d'experts chargée d'observer et de surveiller l'embargo imposé à la Côte d'Ivoire depuis 2004, en ce qui concerne les armes. Nous n'avons pas pris les précautions d'usage pour vérifier ce que les experts nous ont dit, nous n'avons pas pu également accéder au site pour nous assurer nous même de la matérialité de ce qui nous avons été communiqué donc c'est sur cette base que nous avons informé New York et c'est cela qui a créé l'incident que vous avez mentionné et nous l'avons reconnu nous avons fait ce qu'il y avait à faire dans pareil cas sur le plan diplomatique, et nous allons certainement tirer les leçons de ce qui c'est passée.

Valérie Bony : (BBC) : Certaines rumeurs font état de dissension à l'ONUCI entre j'allais dire l'administratif et les militaires. Certains militaires refuseraient d'aller sur le terrain parce qu'ils estiment que ce n'est pas forcément leur mission ou que c'est trop dangereux. Est ce que c'est vrai ? Et sur la protection des civils, vous parlez beaucoup de la protection des civils, mais apparemment il y a plein de gens qui vous appellent mais vous ne pouvez pas toujours faire grand-chose. Pourquoi ?

HT: Il n'y a pas de dissension entre les militaires et les civils. Les militaires obéissent aux civils. Il y a une hiérarchie bien sûr, une chaîne de commandement avec le Commandant de la Force. Mais le Commandant de la force obéit au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire. Donc il n'y a aucune dissension et les militaires font des patrouilles. Et je ne voulais pas vous fatiguer de chiffre. Mais les patrouilles ont lieu et il y a des obstructions de 1,68 %, c'est-à-dire moins de 2% d'obstacles parce que nous ne faisons pas des patrouilles qu'à Abidjan, nous faisons les patrouilles sur tout le territoire ivoirien. Donc il n'y a aucun problème. Je vous le dis clairement et je vous le garantis. La protection des civils, nous la faisons par nos patrouilles, de la protection humanitaire : donner des soins médicaux gratuits. Aller vers les populations, leur fournir de l'eau potable, c'est aussi une forme de protection. Mais notre mandat nous dit que nous devons faire la protection avec les forces ivoiriennes et vous connaissez les relations tendues que nous entretenons avec les autorités militaires actuelles et cela ne permet pas des patrouilles conjointes. Mais il y a aussi notre mandat qui nous dit, enfin c'est le Droit international humanitaire, que la première responsabilité de l'instauration de la Paix et de la protection des populations civiles reviennent, ces deux aspects, reviennent aux dirigeants ivoiriens. C'est aux ivoiriens d'abord qu'il revient d'assurer la paix et de protéger leurs populations ; nous venons en appoint lorsque nous parlons de protection des populations civiles, il s'agit en fait d'une contribution à la protection des populations civiles en appoint aux autorités militaires ivoiriennes. Les gens nous appellent nous venons, mais bien sûr qu'avec l'effectif que nous avons, avec les besoins immenses des populations et aussi avec l'étendue des quartiers, pour ne prendre que le cas d'Abidjan, il nous est difficile, la mobilité également, il ne faut pas oublier la difficulté de mobilité. Vous habitez ici, vous connaissez tous les mots d'ordre pour nous empêcher de circuler. Il vous est loisible de voir les difficultés que nous éprouvons à l'intérieur d'Abidjan, pour nous mouvoir d'un point à un autre. Donc tout ceci mis ensemble rend difficiles parfois nos interventions et les appels, c'est des appels désespérés et à un appel désespéré vous ne dites pas je vais avec une patrouille, la personne a besoin de vous immédiatement. Et parfois nous ne pouvons pas venir immédiatement. C'est cela qui crée une espèce de hiatus entre les besoins et notre volonté et notre détermination de protéger les populations. Je ne voudrais pas nous

jeter des fleurs, mais nous avons également de nombreux appels des populations qui se disent toutes satisfaites, tout simplement de notre présence dissuasive.

Doumbia Yacouba (L'Inter) : J'ai trois préoccupations, je crois que vous venez de prendre à moitié l'une de mes préoccupations celle relative justement aux marches des femmes dans les quartiers. Ces marches souvent sont dispersées à coup de grenade lacrymogène avec des blessées etc. Quel sera le degré d'engagement ? Et vous l'avez relevé dans votre propos liminaire, de l'ONUCI, pour la protection de ces femmes la. C'est ma première préoccupation. Quant à la deuxième préoccupation, il paraît antinomique de voir une force de maintien de la paix se doter de 2 MI-24 qui sont des engins de guerre. Vous avez dit que c'est pour juste assurer la protection. Alors est ce que justement à ce niveau là il n'y a pas de problème. 2 MI-24 pour assurer la protection. Ces MI-24 serviront à quoi au juste ? Les gens aimeraient bien le savoir. Et puis, la dernière préoccupation, j'aurai voulu que le Représentant spécial lui-même soit là mais comme vous êtes son porte parole, à défaut d'y répondre, vous pourrez lui transmettre la préoccupation. Il y a eu la sortie du Chef d'état Sud-africain. Justement, ce matin, on a eu l'occasion de le lire dans la presse qui estime que s'il y a eu élection, il n'y a qu'un vainqueur c'est Laurent Gbagbo alors que la certification opérée par l'Onuci dit qu'il n'y a qu'un seul vainqueur, c'est Alassane Ouattara. Alors, un commentaire sur les propos du Chef d'état Sud Africain.

HT : Alors la marche des femmes ou des hommes ou des jeunes ! Nous sommes prêts à aller aussi loin que nous pourrons. Aussi loin que nous pourrons c'est aussi loin que nous permet le mandat, aussi loin que nous permettent les moyens, aussi loin aussi que permet le maintien de la paix. Parce qu'il ne s'agit pas d'être en confrontation. Lorsqu'on est face à une marche, parce qu'une marche normalement se gère avec le maintien de l'ordre qui est du ressort de la police et de la gendarmerie. Nous avons également des unités de police constituées qui peuvent aider dans ce domaine et qui le font très bien. Nous avons même assuré la formation des policiers et gendarmes ivoiriens pour leur apprendre ou en tout cas les recycler dans la gestion d'une marche sans que cela soit de manière violente ou meurtrière. Donc c'est ce que je peux vous répondre. Votre idée de contradiction ou d'antinomie, n'est qu'une contradiction apparente. Parce qu'en réalité quand vous parlez de force, vous résumez vous-même la composition d'une mission de maintien de la paix. Au début, les missions de maintien de la paix n'étaient constituées que de militaires et je pense que quand on parle de guerre, on pense aux militaires, on a des chars, nous avons des hélicoptères. Cela participe de la protection de la population, parce que vous ne pouvez pas protéger la population rien que par les discours de Hamadoun Touré ou rien qu'avec les appels aussi généreux soient ils des civils. Il faut des moyens dissuasifs. Et je le répète. Ces Mi-24 seront utilisés pour des besoins de protection et pour des besoins de paix. Il ne s'agira pas d'agresser qui que ce soit. Nous ne l'avons pas fait avec des fusils, nous ne l'avons pas fait avec des chars. Il n'y a pas de raison que nous le fassions avec les Mi-24. Cela dit, vous connaissez nos règles d'engagement, vous savez que nous pouvons riposter lorsque nous sommes attaqués et les militaires m'ont chargé de dire qu'ils riposteront s'ils sont attaqués. Mais nous ne serons jamais, jamais, jamais les agresseurs. Troisième chose, Mr Choi n'est pas là mais je peux valablement répondre à sa place parce que je connais sa position. Mais auparavant, je voulais dire que nous ne répondons pas aux chefs d'état. Nous ne répondons jamais aux déclarations des

chefs d'état. Mais, il reste ferme sur sa certification qui a été menée de manière objective, de manière méthodologique. J'ai failli dire de manière scientifique, et nous ne changeons pas la position qui a été la sienne lors de la certification du second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010.

Oche Egwa (News Agency of Nigeria): First please I want to make a humble appeal. Please when you send your invitations and you know that the situation around here has degenerated, I think it is only kind to also include it in our part of the invitation that the situations are not normal because twice now we were almost ambushed. When I was coming this morning it was pretty difficult coming here. I have to trek miles to come here and that was pretty dangerous. Please my question is this: right now we are confronted with two political difficult situations. One is political, the other is economic. I would want to ask: what are the likely scenarios out of these two situations from what the UN is discussing? Out of the humanitarian situation and, of course, the political situation. What are the likely scenarios in the near future? Then last week, demonstrators went to the road and they were mowed down and lot of them died from the opposition side. I know you have a very good relationship with the opposition undoubtedly, please is it possible for you to tell the opposition that the more they put people on the street the more they are likely going to have innocent people dying? Thank you.

HT: Ok thanks for coming. First of all, thanks for coming. I know it is your job as a journalist you confront difficult situations. And we never know what is going to happen. When we invite you here it is not to ambush you but it is just to give you information; but sometimes the situation changes. We did not know there were demonstrations and we did not know you would be ambushed. Thank God you are safe and thank God you made it here. What is the likely scenario? Well it is hard to say what is going to happen tomorrow or next week. On the ONUCI side, while we are waiting for a solution from the diplomatic or political front, we are carrying out three tasks: protecting civilians, providing protection for the Golf Hotel and safeguarding the results of our certification. The gentleman next to you just asked me if there was a change regarding our certification because of, I mean, a position from South African President Zuma, this morning or last night. I told him we have not changed our position because we have no reason to change our position. So while we wait for a peaceful solution to the crisis, so that is what we are doing. We are performing the three tasks I just told you. Humanitarian conditions are worsening. Just before we arrived in my introductory remarks, I said that we provided water for a group of people living in the north of the country. As you know they are experiencing power outage since 28 February. They don't have electricity so they can't have water. So we provided water for some of them. We are also pleading for corridors, humanitarian corridors from both parties so that the residents of Abobo can get out, so that the corpses can be collected, so that we can provide food, we can provide medicine to the population. That is what we are doing. But now I don't know how we can plead or convince the Opposition to refrain from organizing demonstrations. I don't think this is our mandate. It is up to them to know what they are up to, how to organize themselves, how to protect their own civilians and how to prevent things from degenerating. I don't think this is UNOCI's mandate. What we are doing as UNOCI is to call for restraint to call all parties to exercise maximum restraint so that we don't have these victims.

OE: *Once demonstrators get on the road, once they go out to protest, they are going to be mowed down. Then my question is simple, have you prevailed on the Opposition before, or given them this scenario that if these people go to the streets they are going to be killed because you said that you protect innocent citizens. I should think that it should also be at least part of your discussions.*

HT: Okay let me tell you, before the 16 December demonstrations, the Secretary-General wrote to the parties to ask them to cancel their planned demonstrations. On a daily basis we try to convince them not have these, I would say, violent demonstrations. The demonstrations must be peaceful, May be you are new to Abidjan or to the Ivorian file per se, but we have been doing this for quite some time now and we will continue doing it, because the civilians should not pay. There must be a way to stop these killings from both parties. That's what we are doing. My colleague said it just before you entered this room.

OE: *Finally I would want to know. You have appealed to humanitarian organizations to intervene.*

HT: No, no, no we have not appealed to humanitarian organizations. What we are trying to secure is a humanitarian corridor, a safe place, a place where there is no fighting. So that we can use the corridor to save people, to let them out or in, to provide them with medicines, with food, with water, so that's what we are trying to get from both parties fighting in Abobo, mainly in Abobo. We want a kind of truce in Abobo.

Marco Ovedo (AP): *I'm also going to ask my questions in English. This is regarding the situation on the ground in Abobo. We have heard a lot of information over the last few days that essentially this district is now under control of forces loyal to Ouattara, can you confirm that essentially a part of Abidjan has now fallen if you will, it's no longer under the control of the FDS or forces loyal to Gbagbo? Second it's with regards to the humanitarian situation inside Abobo. We have had access to the morgue in Anyama where there are hundreds of bodies that are stacked up there in various stages of decomposition. We have 58 bodies that have come in just this week. There is no longer room to stock these bodies. They are being piled on the ground and that's not including the bodies that you have just mentioned and that our information confirms, are lying on the streets everywhere. Why aren't these bodies being able to be picked up? It's a simple matter of public health? And second why aren't the bodies being allowed out of the morgue? Why can't we move them out of the morgue? Why are they stacking up there? Thank you very much.*

HT: Maybe you are having questions beyond UNOCI's control. It is not up to me to say who is in control of Abobo or Abidjan or Cote d'Ivoire. Maybe the ground will tell us. I'm not in a position to confirm anything. I just mentioned our efforts to secure a humanitarian corridor. As long as we have fighting, we cannot have humanitarians working there to recover the bodies. So that's the main problem. That's the main issue. That's why we have been calling for a truce in Abobo so that humanitarian workers can get in and collect the bodies, maybe give at least a decent burial or find a morgue for them. So that's the main issue.

BA: Excusez-moi, je vais revenir sur un aspect très urgent. C'est la question humanitaire. Il y a un impératif réel d'intervenir maintenant si on ne veut pas vraiment courir un drame en Côte d'Ivoire. Vous avez dit qu'il y a un problème pour l'envoi de 2000 casques bleus supplémentaires. Qu'est ce qui coince exactement aux Nations Unies pour que ces troupes ne puissent pas venir avec les hélicoptères de guerre par exemple...

HT : je ne vous ai jamais dit qu'il y avait un problème pour l'arrivée des 2000 casques bleus. Je ne me souviens pas d'avoir dit ça.

BA : *Donc je reformule la question de savoir quelle urgence vous pourrez, quelle méthode vous pourrez utiliser pour accélérer l'envoi de ces troupes en vue de pouvoir intervenir dans les meilleurs délais sur le terrain parce qu'il y a risque de guerre civile et ça déjà commencé dans les quartiers comme les Yopougon moi j'en ai vu. Voilà. Merci.*

HT: les 2000 casques bleus que nous attendons vont arriver bientôt. Nous sommes en négociation très avancée avec ce que nous appelons les pays contributeurs de troupes. Nous avons déjà des engagements fermes. Mais il y a parfois des procédures dans chaque étape pour qu'on puisse envoyer les troupes sur d'autres théâtres d'opération. Bientôt, elles seront là ces troupes là. Mais, il ne s'agit pas pour ces troupes de venir faire la guerre. Il s'agit de continuer à protéger les populations. La question humanitaire dont vous parlez est liée à la question politique, elle est liée à la question sécuritaire. C'est intrinsèquement lié. C'est pour cela que nous cherchons une issue pacifique à l'impasse politique qui va conditionner tout le reste. Mais tant qu'on n'aura pas une solution à l'impasse politique, on sera confronté à des problèmes sécuritaires qui à leur tour vont créer des drames humanitaires parce que, n'oubliez pas qu'il y a 70.000 réfugiés dans le Comté de Niba tout simplement. Et le Comté de Niba c'est 200.000, 300.000 habitants. Vous voyez déjà que le seuil de tolérance est en train d'être dépassé entre populations de nationalités différentes. Il y a des personnes déplacées à l'intérieur du pays 42000. C'est beaucoup. Tout à l'heure, on a parlé des corps qui sont dans les rues et dans nos pays c'est très grave qu'on ne puisse pas avoir une sépulture décente, ou qu'on ne puisse pas enlever les corps. Je ne parle même pas d'épidémie que cela peut entraîner. Mais même pour le respect des morts c'est dramatique. C'est donc pour cela que nous parlons aux parties pour qu'il y ait une trêve, pour qu'on arrête de s'affronter à Abobo. Pour que les travailleurs humanitaires puissent y aller. Il ne s'agit pas d'envoyer des militaires. Il s'agit d'envoyer des travailleurs humanitaires qui ne peuvent s'engager que lorsqu'il n'y a pas de feu, qui ne peuvent s'engager que lorsqu'il y a le calme, qui ne peuvent s'engager que lorsque les deux parties sont d'accord. Vous ne pouvez pas envoyer des travailleurs humanitaires qui eux aussi vont essayer des tirs d'un camp ou d'un autre. Donc ce sont les conditions. Cela n'a pas tellement de lien direct avec l'arrivée des 2000 casques bleus. Et bien sûr vous savez mieux que moi que des hélicoptères de combat ne peuvent pas prendre 2000 casques bleus. Les hélicoptères de combat ce n'est pas pour transporter des passagers comme leurs noms l'indiquent.

Andrew Njuauna (APTVNews). *You might have said it in French. I left my French at home today. Would you give us the latest figures in terms of deaths?*

HT: It is 365 since mid-December, i.e since this crisis started with RHDP demonstrations. Apparemment plus de questions. Merci et à jeudi prochain. Lorsque M Choi décidera de la date de sa conférence de presse, nous vous informerons.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole

Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>